

## **Pour protéger les personnes les plus à risque durant le déconfinement, MONOPRIX met en place des créneaux de livraison prioritaires garantis**

Même si la vigilance reste de mise, la seconde phase de déconfinement entamée le mardi 2 juin va permettre à l'immense majorité des Français de retrouver progressivement une vie normale. Mais pour les personnes en situation de grande fragilité – notamment celles qui souffrent de maladies les rendant particulièrement vulnérables au COVID-19 – il est indispensable de continuer à prendre toutes les précautions pour éviter une contamination.

**C'est la raison pour laquelle MONOPRIX** – en lien avec plusieurs associations de patients – **a décidé de faire évoluer son service « *portail blanc* » et de mettre en place une livraison prioritaire garantie pour les personnes en situation de grande fragilité.** Pour ces personnes, tenues d'observer le confinement le plus strict pour des raisons médicales, être certaines d'avoir leur commande de courses alimentaires livrée à domicile à un créneau qui leur convient, constitue une sécurité majeure. Plus qu'une tranquillité d'esprit, ce service – opérationnel dès aujourd'hui – leur donne la possibilité d'éviter au maximum toute exposition au virus.

Nathalie MESNY, Directrice générale de MONOPRIX Online déclare : « *En cette période de déconfinement, les personnes vulnérables doivent redoubler de vigilance lorsqu'elles sortent de chez elles. Leur livrer des courses à domicile dans le créneau qui leur convient leur permet d'organiser au mieux le reste de leurs activités. Les associations de patients qui œuvrent depuis le début de cette crise sanitaire aux côtés des personnes vulnérables au COVID, sont invitées à prendre contact à l'adresse [portailblanc@monoprix.fr](mailto:portailblanc@monoprix.fr), pour faciliter l'accès au service pour leurs communautés* ».

Pour bénéficier de ce service :

1. Adresser un e-mail à l'adresse [portailblanc@monoprix.fr](mailto:portailblanc@monoprix.fr) en joignant un certificat d'isolement ou un certificat médical indiquant la nécessité de respecter un confinement strict, ainsi qu'une copie de la carte nationale d'identité et en renseignant le code postal pour que nos équipes puissent déterminer l'éligibilité au service (certains codes postaux ne sont pas desservis par la livraison à domicile si MONOPRIX n'a pas de magasins préparateurs à proximité du domicile du demandeur).
2. Un email confirmant l'éligibilité du demandeur est ensuite renvoyé sous 24h, lui permettant de faire ses courses sur notre site [monoprix.fr](https://www.monoprix.fr) et de choisir un créneau pour une livraison dès le lendemain.

\*\*\*

### **A propos de Monoprix**

Monoprix est une enseigne du GROUPE CASINO. Leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France, ses 21 000 collaborateurs animent au quotidien 800 magasins, avec trois formats d'enseigne - Monoprix, monop' et Naturalia - et deux sites e-commerce, [monoprix.fr](https://www.monoprix.fr) et Sarenza, regroupés au sein de l'entité Monoprix Online. En 2019, Monoprix a réalisé 5 milliards d'euros d'activités. Pour plus d'informations, [entreprise.monoprix.fr](https://entreprise.monoprix.fr)

### **Contacts presse :**

Monoprix - Edwige LEROLLE : [elerolle@monoprix.fr](mailto:elerolle@monoprix.fr) – Tél : 06 10 86 03 70  
Thomas Marko & Associés - Sylvain CAMUS - [monoprix.corporate@tmarkoagency.com](mailto:monoprix.corporate@tmarkoagency.com) – Tél : 06 12 16 38 60